

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

Réunion du 11 décembre 2018, 19 h École Oasis

Étaient présents :

Mesdames	Élisa Coté, parent Claudine Trudel, parent Karen Rivard, parent Sara Germain, service de garde Danielle Breton, enseignante Pascale Bourdeau, secrétaire Lucie Lizotte, parent Guylaine Lebrun, enseignante Nancy Ferland, enseignante Chantal Talbot, psychoéducatrice Valérie Bussières, parent Vicky Vaudreuil, parent
Messieurs	Karine Gagné, service de garde Éric Desaulnier, parent Louis-Philippe Côté, directeur adjoint Bastien Gauthier, directeur

Étaient absents : Josée Boily, enseignante

1. Ouverture de la séance

M. Desaulniers souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CÉ-18/19-19

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Talbot avec les ajouts suivants :

- 16.1** Caisse scolaire (Desjardins)
- 16.2** Sensibilisation sur la différence – école de l'Oasis

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-18/19-20

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2018

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par madame Trudel d'adopter le procès-verbal du 13 novembre 2018 tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 13 novembre 2018</p> <p>18. Information de la direction - M. Côté a rencontré les gens de la SEBIQ qui proposeront certaines avenues, à la suite de sondages, aux commission scolaires dans le dossier des frais chargés aux parents. Par contre l'organisme ne propose pas de diminution de coûts ou d'aide au financement. Il mentionne que selon les normes en vigueur les examens d'admission pourraient être à nouveau chargés aux parents en raison de la facturation à un tiers. Le même principe pourrait être appliqué dans le cas des formations au personnel. Enfin, il mentionne que les coûts du programme PP sont très variables d'une CS à l'autre (de 0\$ à 550\$). Le dossier demeure politique et le ministre a déjà annoncé qu'il proposera certaines balises entourant les programmes particuliers.</p> <p>- Collecte pour Leucan : la somme de 1003 \$ a été amassée.</p>
	<p>6. Parole au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
	<p>7. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>La direction mentionne qu'il n'y a pas de nouvelle sortie à ajouter.</p>
<p>CÉ-18/19-21</p>	<p>8. Répartition des mesures d'appui 18-19 (résolution)</p> <p>La direction commente le document (voir en annexe) où se retrouvent les montants et la répartition des ressources mises en place pour donner des services. La totalité des sommes a été utilisée.</p> <p>Il est proposé par madame Gagné d'approuver le transfert des sommes dédiées et protégées vers les établissements et la répartition qui a été faite de ces dernières.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-18/19-22</p>	<p>9. Plan de lutte contre la violence 18-19</p> <p>La direction présente le plan de lutte pour Chabot et de l'Oasis (voir les documents en annexe). Il y a très peu de modifications par rapport à celui de 2017-2018. La synthèse du plan (document explicatif aux parents) sera disponible sur le site internet des écoles et sera envoyée aux parents avec « l'Info-Parents » du mois de janvier 2019. La direction informe qu'une conférence donnée par la policière-école concernant la « cyberintimidation » sera offerte aux élèves de 6^e année avant la fin de l'année scolaire.</p> <p>Il est proposé par madame Côté d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour Chabot et de l'Oasis pour l'année 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-18/19-23</p>	<p>10. Contenus en sexualité</p> <p>La direction présente certains arguments qui feraient en sorte de ne voir qu'un seul contenu cette année au lieu des trois ou quatre que le MEES prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - première année d'implantation; - sujet sensible pour plusieurs parents (assemblée de parents à venir les 16, 23 et 24 janvier animée par les Services éducatifs de la commission scolaire des Premières-Seigneuries); - temps de formation des enseignants; - environ 2 à 3 h à ajouter au lieu des 7 à 10 h si tous les contenus sont au programme.

	<p>Chaque degré ferait le choix d'un seul contenu et déterminerait à quel moment ce dernier serait traité. Cette planification de l'ajout de ce contenu devra être approuvée par le CÉ et ainsi donner la possibilité de commencer l'enseignement des notions dès février.</p> <p>Une lettre aux parents serait envoyée pour donner les détails comme le contenu enseigné ainsi que le moment. Ce dernier élément est important, car il permet à un parent de faire une demande de dérogation s'il le souhaite. La démarche serait aussi communiquée.</p> <p>Les membres questionnent la direction concernant la formation du personnel enseignant, les répercussions sur la grille des matières et la possibilité d'exemption de certains élèves. D'autres échanges entre les membres permettent de clarifier la position.</p> <p>Il est proposé par madame Bussières d'approuver la tenue de l'enseignement d'un seul contenu par niveau (à l'exception du préscolaire où il n'y en aura pas) pour l'année scolaire 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>11. Projet éducatif-sondages</p> <p>La direction mentionne que le taux de réponse de toutes les catégories a été très bon. Nous aurons des résultats très significatifs afin de dresser fidèlement le portrait de l'école en termes de forces et de défis.</p> <p>Lors de la prochaine séance, une première présentation des résultats sera faite et certains constats se dégageront afin de permettre d'identifier les enjeux et les objectifs.</p>
	<p>12. Modification possible de la prochaine rencontre</p> <p>La direction demande aux membres s'il serait possible de mettre notre rencontre le 29 ou le 30 janvier à la place du 13 février. Certains sujets devront avoir l'aval du CÉ pour le début février (contenus en sexualité, grille-matière, projet éducatif, etc.).</p> <p>Les membres sont d'accord pour fixer la rencontre au mercredi 30 janvier 2019. La rencontre du 13 février sera annulée.</p>
	<p>13. Information du président</p> <p>Aucune information de la présidence.</p>
	<p>14. Information du représentant du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Côté informe les parents sur la projection de clientèle : une augmentation prévue à l'Oasis 461 élèves pour l'année scolaire 2020-2021. • L'école Harfang des Neiges a un partenariat avec la boutique « Simmons ». Cette boutique donne des boîtes à lunch aux élèves afin qu'ils les revendent pour les activités de financement. • Le conseil des commissaires désirerait qu'il y ait plus d'uniformité dans la présentation des budgets aux différents CÉ.
	<p>15. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y aura consultation sur la politique du transport de la CSDPS cet hiver. • Il y aura un concert de l'harmonie le 19 décembre en soirée à l'Oasis. Les billets sont au coût de 3\$.
	<p>16. Questions diverses</p> <p>16.1 Caisse scolaire (Desjardins)</p>

	<p>La direction remet et commente un document émanant des caisses de Charlesbourg concernant le projet de caisse scolaire qui vise à faire prendre conscience aux jeunes l'importance de l'épargne. Les caisses ont été de fidèles partenaires de notre milieu au fil du temps. L'équipe de l'Oasis avait donné son accord en juin dernier pour participer à ce projet.</p>
--	---

Les membres du conseil sont favorables à l'implantation de ce projet qui débutera au retour des Fêtes.

16.2 Sensibilisation sur la différence – école de l'Oasis

Madame Talbot informe que 18 classes sur 20 à l'école de l'Oasis ont vécu un atelier de sensibilisation interactif sur les différences (familiales, forces, défis). Cette activité de renforcement a touché les élèves.

Levée de l'assemblée proposée par madame Lizotte à 21 h.

Éric Desaulniers, président

Pascale Bourdeau, secrétaire